

LE CANADA

Organe de la Population Canadienne-française d'Ontario

EDITION QUOTIDIENNE

Publié par la Cie. d'Imp. d'Ottawa.

OTTAWA, SAMEDI 26 NOVEMBRE 1887.

LE NUMERO : 2 CENTS.

9eme ANNEE, No. 185.

LE CANADA

FONDÉ EN 1879

Prix de l'abonnement

EDITION QUOTIDIENNE

Un an, pour la ville, \$1.00

en dehors de la ville, 3.00.

EDITION HEBDOMADAIRE

Un an, pour la ville, \$1.00

en dehors de la ville, 3.00.

Invariablement payable d'avance.

Toutes lettres, correspondances etc. etc.

doivent être adressées à

OSCAR McDONNELL

OTTAWA, ONT.

BUREAUX ET ATELIERS

118 rue St Patrice

414 et 416 rue Sussex.

LE CANADA

Ottawa, 26 Nov. 1887

Le conseil privé s'est assemblé

aujourd'hui à 4 heures.

L'hon. M. Foster ministre de la

Marine doit partir pour Washington

la semaine prochaine.

Les employés du département de

la marine sont à préparer tous les

documents qui devront servir aux

délibérations des commissaires des

nécessaires.

Il paraît que M. Globensky n'a

pas encore définitivement accepté

la charge de juge à Joliet.

M. Noyes, qui a été choisi par M.

Mercier, pour être le candidat mi-

nistériel à la prochaine élection de

Shefford, est franc-maçon, reproché

on au premier ministre de Québec.

Il faut toutefois s'entendre sur la

portée de ce reproche.

Ce n'est pas parce que M. Noyes

est franc-maçon que ce reproche

est adressé à M. Mercier. C'est

parce que ce dernier est arrivé au

puvoir à l'aide d'un parti, qui avait

déclaré une guerre à mort à la

franc-maçonnerie, c'est-à-dire le

parti de l'Étendard et de son confrère

La Vérité.

Il est donc à propos de signaler

l'inconsistance de ce parti, qui

continue de donner son appui au

gouvernement Mercier.

Sheppard, du "News", est encore

sous arrêt, à Montréal. Les affaires

qu'il a à débiter avec la justice

sont celles-ci :

Affaires Dugas Sheppard : Juge

ment le condamnant à \$1,000 de

dommages, plus les intérêts et les

frais.

Affaire Beausset Sheppard, actu-

ellement pendante.

Affaire Robert Sheppard, égale-

ment pendante.

Mandat d'arrestation pour mépris

de cour, etc., etc.

Le juge Jetté a déclaré, mardi

à Montréal, en Cour, qu'il ne pouvait

pas accorder deux divisions de la

Cour de Circuit, ainsi qu'il l'avait

promis parce que le juge Cimon, qui

avait promis de venir siéger, avait

télégraphié qu'il avait décidé de ne

pas venir à Montréal, parce qu'il

considérerait que la dernière assem-

blée du barreau devait être considé-

rée comme un procès contre la

présence des juges ruraux à Montréal.

A l'ouverture de la Cour de Ré-

vision, le juge Johnson a déclaré

qu'il était nécessaire de prendre

des moyens pour se dispenser des

services des juges de la campagne.

L'honorable M. Blake, ex chef du

parti libéral, voyage actuellement

en Europe pour sa santé, dit-on ;

mais nous voyons qu'il profite de

ce voyage pour observer et étudier.

Il ne trouve pas sans doute tout

couleur de rose dans les pays qu'il

traverse, et il lui doit rencontrer sou-

vent un état de choses, qui contraste

désavantageusement avec ce qu'il a

vu en Canada. On a dit que M. Blake

avait l'intention d'entrer dans le

parlement impérial ; mais les

lignes suivantes, du "Canadian

Gazette", de Londres, en date du

10 courant, semblent indiquer le

Il n'y a pas de doute que son pré-

sent voyage modifiera ses idées à

l'égard de son propre pays, et c'est

probablement ce qu'il en a dit de

l'autre côté de l'Atlantique qu'il

fait attribuer l'épithète eugénique

du "Canadian Gazette".

LE NOUVEAU JOURNAL "L'EM-

PIRE."

L'Electeur se montre très scanda-

lisé de ce que ce nouveau journal,

destiné à remplacer le Mail, comme

principal organe du parti conser-

vateur à Toronto, se fonde avec des

fonds souscrits par des chefs de ce

parti.

Notre confrère signale, surtout,

les noms des souscripteurs d'Ottawa,

et il se trouve qu'il y a parmi eux

des entrepreneurs, des avocats, le

chef des orangistes, le sénateur

Gleadow, M. Wm Allen, John R.

Booth, M. M. Goodwin et Askwith,

MM. O'Connor, Ferguson et Chris-

tie. Nous ne savons si cette liste est

correcte ; mais notre confrère eût

pu ajouter plusieurs autres notabili-

tés, même le nom de Sir John A.

Macdonald, dont la souscription est

de \$2,000, du moins d'après la liste

publiée par certains journaux de

l'Ouest.

Nous sommes heureux que ces

détails aient frappé les yeux de l'E-

lecteur ; mais il nous permettra

d'attirer son attention sur un autre

point.

Pourquoi cette souscription faite

au nouveau journal L'Empire ? Pour

quoi ce dernier est-il ainsi protégé

par des notabilités conservatrices,

même par l'honorable premier minis-

tre d'Ottawa ?

La réponse est facile. Le parti

conservateur, voulant séparer sa

cause de celle de son ancien orga-

ne, le Mail, qui est devenu un jour-

nal sectaire, anti-catholique et fran-

cophobe, a entrepris la fondation

de "L'Empire", qui reflète plus

fidèlement ses vues en matière de

race et de religion. Voilà le motif

de la souscription. Quelle leçon

de tolérance et de vrai libéralisme

dans ce motif ! Rappelons-nous,

comme contraste, le temps des ex-

travagances du Globe, principal

organe du parti libéral, lorsqu'il

avait pour directeur le fanatique

George Brown. On sait qu'il

Globe fit alors contre la race fran-

çaise et toutes les institutions cat-

holiques une guerre aussi achar-

née que celle faite par le Mail de-

puis près de deux ans. Vit on alors

les chefs libéraux, anglais et fran-

çais, se liguant contre leur organe,

et fonder un nouveau journal pour

le supplanter ? Non, les chefs li-

béraux préférèrent rester les com-

plICES de George Brown, en se couant

pas le joug de ce dernier.

Nous le répétons, quelle leçon,

donnée présentement par les chefs

conservateurs ! Nous invitons l'E-

lecteur à se procurer toute la liste

des souscripteurs au fonds capital

de L'Empire. Ces souscripteurs se

dévoient à une œuvre de tolérance

des plus louables. Ils se dévouent

à une œuvre destinée à combattre

le fanatisme en matière de race et

de religion. L'idée est généreuse

et patriotique, et l'on ne saurait

trop applaudir les noms de ceux, qui

la nourrissent, pour les offrir en ex-

emples à la présente génération.

FEDERATION IMPERIALE.

Il s'est tenu, jeudi soir, dans la

salle St. Andrew, de la rue Elgin,

une assemblée dans le but d'organi-

ser une branche de la fédération

impériale.

L'un des orateurs a été M. Dalton

McCarthy, M. P. Il s'est prononcé

pour la fédération impériale. Il ne

dis que la fédération impériale est

un projet d'une importance vi-

viale..."

Si l'union commerciale n'a pas

d'autre partisan que M. McCarthy,

s'il est vrai que ce dernier a parlé,

comme on vient de le voir, l'existen-

ce de ce projet est assurément très

précaire.

GE QUI SE DIT.

On dit que l'hon. M. Royal sera

le prochain lieutenant gouverneur

du Manitoba et que l'hon. Dr

Schultz remplacera M. Dewdney

comme lieutenant-gouverneur des

territoires du Nord-Ouest. Il est proba-

blement cependant que les nominations

ne se feront qu'au printemps pro-

chain.

Nous étions dans l'erreur, hier,

en annonçant que M. C. Edwards,

M. P. pour Russell, s'était rendu

auprès de Sir John McDonald avec

la députation chargée de recom-

mmander la nomination de M. P.

O'Brien comme juge de Prescott.

M. Edwards n'a pas été jusqu'à

lui, mais il a dit qu'il ne ferait aucune

opposition au choix de M. O'Brien.

On dit que M. P. P. P. P. P. P. P.

prochainement maître de hève à

St. Jean, Qué.

On croit que le prochain ministre

du commerce sera Sir Charles Tupper

et que l'honorable M. McKen-

zie Bowel acceptera le portefeuille

de ministre des finances.

Nous croyons que M. Olivier va

être nommé, avant longtemps, juge

pour la division Prescott et Russell.

On dit aussi que M. Landry, M. P.

pour Kent, sera nommé sollicite-

ur général, et que M. Girouard, M. P.

pour Jacques-Cartier, sera fait

juge.

M. Carran, député de Montréal

centre, sera peut-être appelé à Otta-

wa comme contrôleur des dou-

anes.

Des personnes se disant bien ren-

seignées prétendent que l'honorable

M. Costigan sera nommé percepteur

des douanes à St. Jean, N.B.

On dit que M. E. Leblanc, de la

maison Leblanc et Lemay, doit être

appelé à remplacer M. Pêchevin Li-

nce comme commissaire des li-

cences. Quoique nous différons

d'opinion avec M. Leblanc en poli-

tique, nous verrions, cependant, sa

nomination avec plaisir.

Nous croyons que M. Leblanc, si

non les juges par son passé, nous

offre toutes les garanties d'im-

partialité pour remplir con-

venablement cette charge. Il n'est

certainement pas homme à consen-

tir à des exclusions injustes, comme

celles qui ont eu lieu l'année der-

nière.

COMMUNICATION.

M. le directeur.

Lors de la réapparition du Canada

que vous avez agrandi et qui se

présente sous une forme qui est de

nature à faire honneur aux cana-

diens-français d'Ontario, "puissent

ils en comprendre l'importante mis-

sion au point de vue de nos inté-

rets et l'encourager comme il doit

l'être !" vous m'avez demandé un

article qu'il m'était bien difficile de

vous procurer par ce temps d'épidé-

mie qui absorbe jusqu'aux minutes

de chaque médecin ; mais comme

c'est un devoir pour moi d'en-

courager ce journal, par ma prose

plus ou moins agréable et bien

venue des lecteurs, je m'exécute

un peu à la hâte, il est vrai,

mais comptant sur la bienveillance

de ces critiques. Quel sujet faut-il

choisir pour cette causerie ? Voilà

qui n'est pas exactement difficile

par ce temps d'épidémie et surtout

par la nature des causes qui la pro-

duisent, il aura du moins le mérite

de l'actualité. Quelle est donc la

cause directe des fièvres qui sévis-